Commune de
SAINT-MAXIMIN
38530

Saint-Maximin, le 28 mars 2024

Olivier Roziau
Maire de Saint-Maximin

à

Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux
38530 SAINT-MAXIMIN

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le
jeudi 4 avril 2024 - à 20 heures - salle du conseil municipal
et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

L'ordre du jour sera le suivant :
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 février 2024 ;
- Compte rendu d'exercice des délégations du conseil municipal au maire ;
- Affaires générales :
  - Convention de conseils et d'assistance 2024 avec la SCP Fessler Jorquera & associés,
  - Adhésion à l'Association nationale des élus de montagnes (ANEM),
  - Acquisition de la parcelle B 635 (Varanger) ;
- Vie sociale / Affaires sociales : Convention d'attribution de subventions Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Isère 2024 : projet « Atelier création et convivialité »
- Patrimoine / Environnement :
  - Convention 2024 de prise en charge de la faune sauvage en détresse avec l'association Le Tichodrome, Centre de sauvegarde de la faune sauvage,
  - ENS du marais d'Avalon (SL151) : élaboration du nouveau plan de gestion 2026-2035 ;
- Vie sociale / Finances :
  - Compte de gestion 2023,
  - Compte administratif 2023,
  - Affectation des résultats 2023,
  - Taux d'imposition 2024,
  - Tarifs,
  - Budget primitif 2024,
  - Subventions 2024 aux associations ;
- Questions diverses.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le maire,
Olivier Roziau

MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN * 38 (Isère) *